

Aide financière :

1. CPAS de votre commune

Pour bénéficier d'un revenu d'intégration social, il faut répondre à 6 conditions :

1. vivre de manière habituelle et permanente en Belgique
2. être majeur (18 ans)
3. avoir une nationalité belge, européenne, être inscrit comme étranger au registre de la population ou être reconnu réfugié ou apatride.
4. Avoir des revenus insuffisants
5. Etre disposé à travailler
6. Signer le contrat d'intégration, celui-ci peut cibler des objectifs professionnels (réussir ses études, suivre une formation,..) ou des projets plus personnels (trouver un appartement,...).

Le Cpas propose également des aides supplémentaires dans le cadre de la pandémie.

Pour connaître vos droits face au cpas n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la street law clinique de l'ulb qui organise des permanences tous les mercredis de 14h à 18h. Pour plus d'infos : <https://www.facebook.com/StreetLawClinicULB/>.

2. Service social étudiant

Le sse a mis en place différents services pour venir en aide aux étudiants pendant la crise :

- Aide financière pour les étudiants ayant perdu leurs jobs.
- Aide pour payer les loyers au sein d'une résidence de l'ULB ou toute autre résidence
- Accès à un wifi gratuit via des fournisseurs
- Octroi de matériel informatique
- Aides financières « classiques » (bourse d'études, réductions du minerval, ...)
- Accompagnement dans les démarches faites auprès du CPAS
- Aide administrative

Vous pouvez les joindre par e-mail à l'adresse sse@ulb.be et par téléphone au 026502014 lors de leurs permanences ::

lundi	mardi	mercredi	jeudi
9h-12h	/	9h-12h	9h-12h
13h30-16h	13h30-16h	13h30-16h	13h30-16h

!! Il ne faut pas répondre aux conditions imposées par le cpas, tel qu'avoir la nationalité belge ou résider depuis longtemps en Belgique, pour bénéficier d'une aide du service étudiant !!

Aide alimentaire

1. ASEB- épicerie sociale.

L'épicerie sociale se tient tous les samedis de 15h30 à 19h30 sur le campus du Solbosh, vous pouvez trouver leurs permanences sur les autres campus sur leurs sites internet <https://www.aseb-campus-brussels-com.mon.world/aseb> ou sur leur page facebook Aseb bruxelles.

2. Frigo partagé

Le frigo partagé distribue aussi des vivres pour les étudiants tous les lundis et mardis de 12h30 à 13h30 au local des Cagettes, rue Akarova 21 bis (gps : 19) à Ixelles.

Plus d'infos sur leur page Facebook Frigo partagé ulb

3. Repas solidaire

Les asbl as bean, repas solidaire et bambino s'associent à l'ulb pour préparer des repas pour les étudiants. Ceux-ci sont à 1 ou 2 euros ou même gratuits en fonction de votre état de besoin. Vous pouvez les récupérer au restaurant turbean sur le campus du solbosh les mardis et jeudis entre 16 et 18 heures.

Vous pouvez commander votre repas sur le site suivant :

<https://asbeanfood.wixsite.com/monsite/commandes-ulb>

Aide psychologique et médicale

1. Psy campus

Consultations pour les étudiants sur les campus et aux marolles, les différents centres sont joignables du lundi au vendredi, de 9h à 17h, par mail et par téléphone.

Solbosh : Psy campus 02/650 20 25, psycampus@ssmulb.be

Plaine : 02/650 59 26, laplaine@ssmulb.be

Centre de guidance (situé au centre des marolles) : 02/503 15 56, centredguidance@ssmulb.be

2. Service médicale de l'ulb.

Consultations gratuites pour les étudiants en ordre de mutuel. Vous pouvez les trouver dans le bâtiment M sur le campus du solbosh.

Pour prendre rendez-vous : 02 650 29 29.

Pour plus d'infos et la description des différents services : <https://www.ulb.be/fr/vie-sur-les-campus/sante-et-bien-etre>.

3. Centre de préventions du suicide.

Joignable à tout moment au 0800 32 123.

4. Centre de prévention des violences conjugales et familiales

Accessible par téléphone tous les jours de la semaine entre 9h et 17h au 02/539.27.44 ou par mail via info@cpvcf.org.